

Déclaration des élu-e-s CGT, CFDT, FO et UNSA au Comité technique d'administration centrale 8 décembre 2017

Les représentant-e-s du personnel au CTAC ont été re-convoqué-e-s aujourd'hui après avoir, le 29 novembre dernier, voté unanimement contre les textes liés au transfert du Commissariat général à l'égalité des territoires (CGET) au ministère de la cohésion des territoires.

Cette re-convocation rapide, sans transmission d'aucun élément supplémentaire pour répondre aux problèmes et questions qui ont été posés, démontre le caractère purement formel de cette deuxième consultation.

En conséquence, les élu-e-s au comité technique d'administration centrale ne siégeront pas une nouvelle fois pour rien.

Nous rappelons que les représentant-e-s du personnel au comité technique du CGET et au comité technique ministériel des services du Premier ministre ont voté contre le transfert du CGET au MCT à l'unanimité.

Les garanties apportées sont en effet insuffisantes au regard :

- du risque de fragilisation de l'interministérialité du CGET,
- de l'incertitude qui pèse sur les rémunérations et évolution de carrière des agents,
- des effets non précisés en matière de primes, notamment le RIFSEEP,
- de la réduction des effectifs (-16 au PLF 2018),
- du devenir des services venant d'être mutualisés avec ceux du site de Ségur/Fontenoy,
- de la pérennité de l'installation sur ce site, qui ne date que d'octobre,
- des perspectives pour les services supports spécifiques et leurs agents,
- du maintien d'un CHSCT spécifique.

Et surtout, quelle articulation avec la future agence de la cohésion des territoires dont la création a été annoncée ?

En l'absence de réponses satisfaisantes à ces questions, le CGET doit rester dans les services du Premier ministre.

